



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

Conventions Ville de Niort / Associations diverses

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association d'accueil, d'environnement et de tourisme ci-dessous nommée :

- Comité d'Animation Pexinois **1.600 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 261 - Article 65748 #02735

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subventions avec les associations ci-dessous nommées :

- U.A. St Florent **4.800 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 261 - Article 65748 #02743

- Union Sportive Pexinoise **10.000 F**
- Association Sportive des Portugais de Niort **4.000 F**
- Stade niortais de Rugby **170.000 F**
- Aides Poitou Charentes (objectifs) **13.000 F**
- Amicale Laïque Niortaise (objectifs) **107.500 F**
- Niort Aviron Club **3.000 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-chapitre 261 - Article 65748 #02735

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- Association Française de Développement de l'Enseignement Technique (AFDET) **10.000 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922- Sous-chapitre 261 - Article 65748 #02743

Madame Geneviève PERRIN GAILLARD, Adjointe au Maire expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association d'accueil, d'environnement et de tourisme ci-dessous nommée :

- Association Graines de Nature **3.000 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922- Sous-chapitre 261 - Article 65748 #02743

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association culturelle ci-dessous nommée :

- Association Jazz à Niort **119.000 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922- Sous-chapitre 2412 - Article 65748 #03329

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association de commerçants ci-dessous nommée :

- Association des Commerçants Niortais **1.400 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922- Sous-chapitre 261 - Article 65748 #02735

- Association des Commerçants non sédentaires **4.300 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922- Sous-chapitre 261 - Article 65748 #02743

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire ou les Adjointes Délégués à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)